

CNW : CODE 68  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION LE 8 FÉVRIER À 11 H 30

## Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

### **LA MINISTRE NICOLE MÉNARD ANNONCE UNE AIDE DE 455 447 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN LIEU D'ACCUEIL ET DE MISE EN VALEUR DE L'AGROALIMENTAIRE DANS LA VILLE DE RICHELIEU**

**Richelieu, 8 février 2010** – La députée de Laporte, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Nicole Ménard, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, annonce une aide financière de 455 447 \$ accordée à la Ville de Richelieu pour la construction d'un lieu d'accueil et de mise en valeur de l'agroalimentaire. L'aide financière provient du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM).

« Je me réjouis de la mise en œuvre de ce projet d'infrastructure qui permet à la Ville de Richelieu de mettre en valeur la richesse du terroir et des initiatives entrepreneuriales de la région. Ce lieu d'accueil sera d'ailleurs, grâce à sa visibilité, son accessibilité et son aspect touristique, stratégique pour la Montérégie. L'ensemble de ces interventions contribuera au mieux-être des citoyens et citoyennes ainsi qu'au développement de la municipalité dans une perspective de développement durable », a souligné madame Ménard.

De façon générale, les travaux consistent en la construction d'un bâtiment de deux étages d'une superficie de 2 532 pieds carrés qui sera situé sur le chemin des Patriotes, en bordure de la rivière Richelieu et à proximité de l'autoroute 10 dans une ancienne halte routière. On retrouvera au rez-de-chaussée du lieu d'accueil, un comptoir de réception, des présentoirs touristiques et un espace boutique présentant les produits du terroir locaux et régionaux. Au second étage, une salle multifonctions sera construite et mise à la disposition de l'ensemble des villes et des municipalités de la MRC de Rouville. Cet espace permettra l'organisation de rencontres, de formations ou de petites expositions.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible de 683 136 \$ en vertu du volet 2.1 du PIQM. Le gouvernement du Québec contribue au projet pour 455 447 \$ et la Ville de Richelieu injecte la somme de 227 689 \$.

Ces investissements s'inscrivent dans le *Plan québécois des infrastructures*, qui prévoit plus de 41,8 milliards de dollars pour la période de 2008-2013, dont 3,6 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

« La ville de Richelieu est fière d'être choisie parmi toutes les villes de notre MRC pour réaliser ce lieu d'accueil et ainsi participer au développement régional et à la valorisation de notre identité agroalimentaire. Grâce à nos partenaires, nous avons réussi à trouver tout le financement pour concrétiser ce magnifique projet structurant », a pour sa part déclaré le maire de Richelieu, Jacques Ladouceur.

– 30 –

Sources: Sylvain Bourassa  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050

André Poirier  
Conseiller politique  
Cabinet de la ministre du Tourisme et ministre  
responsable de la région de la Montérégie  
450 672-1885

Information : Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
514 873-6910